~~#0. 99~~ playe à l'artere radiale

~~à qui de d. n° 41.~~

~~Nous Commissaires Nommes par l'academie royalle de chirurgie, pour examiner une observation, envoyée par mons.r Collin chirurgien major, de l'hopital de phalsebourg, qui fait l'histoire d'une playe~~ [Haubras] ~~avec ouverture de l'artere radiale, causé par un morceau de verre. L'autheur dit,~~ qu'un religieux

b. H

ajant le bras étendu, sur une table, fut frapé, par un de ses confreres, d'un coup de bouteille de verre, qui se cassa en plusieurs morceaux, dont un ~~tesson de la bouteille~~ luy fit une playe ~~au bras~~ [~~la partie~~ la partie laterale interne et interieure de l'avantbras], et luy coupa ~~un~~ tendon flechisseur, et l'artere radiale. les religieux de la compagnie, arreterent le sang, par une forte ~~ligature~~ [compression]. pendant, le tems on fut chercher un chirurgien de campagne, lequel étant arrivé, défit l'apareil, pour examiner la playe. l'artere redonna de nouveau, ~~et~~ il arreta le sang avec un bouton de vitriol, et une forte compression. le blessé souffrit pendant la nuit des douleurs tres violentes, qui occasionnerent, la fievre, et des convulsions dans le bras. le lendemain de cet apareil, le chirurgien trouva le bras et la main livide, il defit son apareil, et aperçû un escarre considerable, qui empechoit le sang de sortir. il apliqua son apareil, et jnbiba les compresses dans l'eau de vie animé avec le sel armoniac et le camphre.

le 7.me jour, une ~~perte~~ [partie] de l'escarre, étant tombée, le sang sortit comme le premier jour; ce qui deconcerta le chirurgien, et luy fit dire, qu'il falloit envoyer, le blessé a la ville [ouvie]. ~~Monsieur Collin~~ fut mandé; ~~il~~ [je] trouvay le bras noir; il en exhaloit une odeur puante et cadavereuse, et la peau se separat en levant l'apareil. c'est dans cet etat, ~~qu'il~~ [que je] trouvay le blessé, ~~il~~ [je] crû pour lors, qu'il ~~n'~~[n'y] avoit point d'autre parti a prendre, que de faire l'amputation du bras, ~~il consulté avec~~ un de ~~ses~~ [mes] confreres, ~~qui fit~~ [erans] du meme avis, ~~et comme~~ [~~ceux~~ dis pesans] ~~ils disposoient~~, tout ce qui convient a cette, operation, l'artere s'ouvrit ~~et laissa sortir~~ et le sang coula par la playe. cette circonstance heureuse, pour le malade, fit differer l'amputation, et ~~le latus de~~ [m'engagea a]

ARC 42 n° 55

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

~~Monsieur Collin, l'en Substitua~~ a faire la ligature de l'artere radiale, ~~qui fut faite~~; apres auoir decouuert cette artere, par une incision a la peau; ~~il etuua~~ jétuveray la partie auec la decoction de fleurs de Sureau, et le sel armoniac, ~~il placa et~~ j'appliqueray le Stirax. le malade fût saigné, dans trois jours, sept fois. ~~il~~ je ne leuay les plumaceaux, qui couuroient la ligature, que cinq jours apres, quils se separerent par la Supuration; et l'on trouua le tesson de verre, qui auoit fait la playe, sur le plumaceau. la conuulsion du bras cessa apres la sortie du verre, la Supuration s'etablit et le malade commanca a dormir le huitieme jours, apres la ligature faite. la playe fut alors pancée auec un digestif, fait partie egale de beaume d'arceus, du commandeur, de Stirax et d'huile d'hypericon. la ligature de l'artere ~~tomba~~ se separa le dix septieme jours, et le malade fut gueri, le vingt neuf sans aucune incommodité.

Les commissaires soussignez, estiment, qu'auant de ~~decider~~ porter leur jugement sur cette observation, il conuiendroit d'ecrire a Monsieur Collin, pour le prier de repondre, aux articles suiuants.

1.° s'il n'a pas entendu, que la playe etoit situé a l'auant bras, au lieu du bras comme il le dit dans son memoire.

2.° de decrire la partie ou la playe a eté faite, et quel tendon a eté coupé.

3.° d'observer par ordre les accidents surueneus, et le progrez quils ont fait.

4.° de circonstancier, les signes qui leurs indiquoient, la necessité de l'amputation + a Paris ce 10.e juillet 1733.

Foubert   Jalin

+ 5 les raisons qui le porte a croire que les playes faite par de verr sont plus facheuses que les autres.